



MATHIEU BOCK-CÔTÉ

Le passeport vaccinal doit demeurer temporaire

Journal de Montréal

Mercredi, 11 août 2021 05:00 MISE À JOUR Mercredi, 11 août 2021 05:00

Nous n'y échapperons pas : nos sociétés se convertissent une après l'autre au passeport vaccinal. Il se présente comme un instrument de lutte privilégié contre la quatrième vague, en évitant qu'elle n'entraîne un nouveau confinement massif de la population.

D'un pays à l'autre, les modalités d'application de ce passeport seront plus ou moins étendues. Mais partout, la logique est la même.

Il s'agit de réserver certains endroits publics liés à la vie sociale la plus riche aux vaccinés et d'en proscrire ceux qui ne le sont pas.

Réserves

J'ai expliqué dans nos pages mes réserves face à cette mesure, ce qui ne m'empêche pas d'être favorable à la vaccination massive de la population. La mouvance antivax verse dans l'obscurantisme.

Mais ce passeport s'impose, quoi qu'on en pense. Que faire alors ? Plaider pour son encadrement serré.

Car nous le savons, les mesures gouvernementales temporaires ont la fâcheuse habitude de devenir permanentes, et ce qui semblait exceptionnel, la veille, devient banal, le lendemain, comme si nous nous habituons à ce qu'on appelait il y a quelques mois une nouvelle normalité.

Ainsi, il faudrait s'assurer que nos élus délibèrent sur une base régulière de son renouvellement.



Écoutez [Les idées mènent le monde](#), une série balado qui cherche à éclairer, à travers le travail des intellectuels, les grands enjeux de sociétés.

Il faudrait aussi s'assurer que le gouvernement ne soit pas amené, par esprit de facilité, à étendre de plus en plus son domaine d'application. On peut craindre, hélas, que certains fassent pression en ce sens.

Nous sommes aussi en droit de demander, tout en sachant que le propre d'une épidémie est de nous surprendre à coup de variants et de mutations, à quel moment le gouvernement jugera la situation suffisamment stable pour en finir avec lui. Nul ne s'attend à une réponse bétonnée, définitive.

La présente époque est instable et celui qui exige une réponse définitive du gouvernement à cette question oublie qu'il navigue à tâtons.

Soyons très clairs : ceux qui implantent ce passeport ou qui plaident pour lui n'ont pas de mauvaises intentions. Ils ne rêvent pas de « dictature sanitaire ». Il ne s'agit pas de verser dans le conspirationnisme ou autres délires qui viennent embrouiller notre compréhension du monde.

Mais ce passeport porte en lui la dérive de la société de surveillance, du traçage généralisé et du checkpoint permanent.

Temporaire

De même, on peut s'attendre à ce que certains écologistes militent tôt ou tard pour une mise de ce passeport au service de la lutte contre les changements climatiques. Certains se demandent déjà comment il pourrait servir à limiter les voyages et les déplacements. On devine qu'on lui trouvera d'autres usages.

De même, comme on pouvait le craindre, et comme on le constate, le confinement, de mesure exceptionnelle, est en train de se banaliser, ou du moins, d'être considéré comme une arme parmi d'autres dans l'arsenal de la Santé publique. Le pouvoir, ne l'oublions jamais, s'habitue aux instruments qu'il se donne, et rechigne à y renoncer.

Alors, redisons-le, puisque le passeport vaccinal s'installe, rappelons avec insistance à la classe politique qu'il s'agit d'une mesure d'exception temporaire, appelée à disparaître plus tôt que tard.



Pour ne rien manquer,
chaque jour, de nos chroniques
d'opinion et billets de blogue

→ JE M'ABONNE